

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 12/02/2026

Présents : 81 N'ayant pas pris part au vote, le Président ayant quitté la salle

Votants : 96

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

### Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoît (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

### Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

**OBJET** : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le CFU peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1.511.922,93		1.787.292,76		3.299.215,69
Opérations de l'exercice	2.329.482,56	1.801.152,05	17.856.019,43	18.113.473,65	20.185.501,99	19.914.625,70
<b>TOTAUX</b>	<b>2.329.482,56</b>	<b>3.313.074,98</b>	<b>17.856.019,43</b>	<b>19.900.766,41</b>	<b>20.185.501,99</b>	<b>23.213.841,39</b>
<b>Résultats de clôture</b>	<b>983.592,42</b>		<b>2.044.746,98</b>		<b>3.028.339,40</b>	
Restes à réaliser	559.700,00				559.700,00	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>2.889.182,56</b>	<b>3.313.074,98</b>	<b>17.856.019,43</b>	<b>19.900.766,41</b>	<b>20.745.201,99</b>	<b>23.213.841,39</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>423.892,42</b>		<b>2.044.746,98</b>		<b>2.468.639,40</b>	

Après en avoir délibéré, dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical, en l'absence du Président, approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Vice-Président,  
Pascal GIBELIN



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 12/02/2026

Présents : 82

Votants : 97

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaiet Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaiet Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

FEVRIER 2026/N° 2

**OBJET** : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

Le Comité Syndical :

- Après avoir entendu le Compte Unique Financier de l'exercice 2025,
- Statuant sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025,
- Après délibération, dans l'intérêt général de la Collectivité, décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

**BUDGET 2026 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025**

Résultat de fonctionnement 2025	257.454,22
Excédent de fonctionnement 2024 reporté 002 BP25	1.787.292,76
<b>Excédent de clôture</b>	<b>2.044.746,98</b>

**CALCUL DU BESOIN DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT**

Excédent d'investissement de l'année 2025	
Déficit d'investissement de l'année 2025	-528.330,51
Excédent d'investissement 2024 reporté	1.511.922,93
<b>Solde d'exécution reporté (001 BP26)</b>	<b>983.592,42</b>
Déficit d'investissement reporté	
RAR en dépenses d'investissement au 31/12/25	- 559.700,00
RAR en recettes d'investissement au 31/12/25	
<b>TOTAL à financer</b>	<b>423.892,42</b>
Excédent de clôture (1)	2.044.746,98
Exécution du virement à la section d'investissement Art 1068 au BP 26 : recette d'investissement Titre à émettre dès retour délibération, affectation résultat (2)	
<b>AFFECTATION (1) – (2)</b>	<b>2.044.746,98</b>
<b>Art 002 : excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>2.044.746,98</b>

Pour le compte administratif, ne pas réaliser :  
 Les excédents ou déficits reportés  
 Le virement à la section d'investissement

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,  
 Le Président,  
 Pierre RAVEL



**OBJET** : Vote du Budget 2026

## Exposé :

Après le débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le Vendredi 30 Janvier 2026, le Comité Syndical doit se prononcer sur le vote du budget qui s'établit de la façon suivante :

## - Fonctionnement :

. Dépenses	19.395.836,98 €
. Recettes	19.395.836,98 €

## - Investissement :

. Dépenses	4.268.592,42 €
. Recettes	4.268.592,42 €

## Décision :

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le Vendredi 30 Janvier 2026,

Après en avoir délibéré, dans l'intérêt général de la Collectivité, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159  
Présents : 82  
Votants : 97

Convocations transmises le : 12/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINT FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 12/02/2026

Présents : 82

Votants : 97

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaients Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoît (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Daniëlle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaients Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

**OBJET** : Fongibilité des crédits en section fonctionnement et investissement.

L'instruction comptable et budgétaire M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si l'Assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section.

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Comité Syndical le pouvoir de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Dans ce cas, le Président est tenu d'informer l'Assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Après en avoir délibéré, dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical autorise à l'unanimité le Président :

- à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

- à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL.



**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159  
Présents : 82  
Votants : 97

Convocations transmises le : 12/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laétitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoît (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

**OBJET** : Tarifs financement du service - Année 2026

VU le Code Général des Impôts (article 1520 et suivants),

Le Président explique que le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE est composé d'une Communauté d'Agglomération et de quatre Communautés de Communes. Depuis peu, la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier a fait le choix de partir sur un mode de financement à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Le reste du territoire est resté à la TEOM.

Le service rendu aux entreprises est financé au travers d'une redevance spéciale, qui aujourd'hui ne peut plus s'appliquer sur le territoire à la REOM. Après plusieurs échanges avec la DGFIP sur le mode de calcul à appliquer, il s'avère que nous devons fixer une participation égale sur l'ensemble du territoire en fonction de la population desservie. La Communauté de Communes fonctionnant avec la REOM doit choisir de quelle manière différencier le coût à supporter par les entreprises et celui à supporter par les ménages.

Côté TEOM, le montant de la participation demandé par habitant est le même. Il convient de déduire le montant de la redevance spéciale sur l'ensemble de ce territoire à la TEOM afin d'éviter de faire payer les ménages pour un service déjà financé par les entreprises.

Conformément à la réglementation en vigueur et aux décisions prises par le S.I.C.T.O.M. concernant le financement du service, le Comité Syndical fixe comme suit le tarif pour l'année 2026 :

- la participation demandée par le S.I.C.T.O.M. sera de 144,65 € par habitant.

Sur le territoire où s'applique la TEOM, les montants correspondant à la redevance spéciale seront retranchés de la participation des Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération compétentes en matière d'élimination des déchets.

Après en avoir délibéré, dans l'intérêt général de la Collectivité, l'Assemblée vote à l'unanimité les tarifs de financement du service fixés pour l'année 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL



**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159  
Présents : 82  
Votants : 97

Convocations transmises le : 12/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

**Etaient Présents pour les Communautés de Communes :**

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoît (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

**Etaient Représentés** : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

**Secrétaire** : Madame FROMAGE Catherine.

**OBJET** : Subvention au Comité des Œuvres Sociales du personnel du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'allouer une subvention de 22.900,00 € au Comité des Œuvres Sociales du personnel pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée donne, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, son accord pour le versement d'une subvention de 22.900,00 € en faveur du Comité des Œuvres Sociales du personnel pour l'année 2026, et autorise Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL.



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 12/02/2026

Présents : 82

Votants : 97

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laétitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoît (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

**OBJET** : Attribution d'une subvention au Syndicat C.G.T. du personnel du S.I.C.T.O.M.  
ISSOIRE-BRIOUDE

Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'allouer au Syndicat C.G.T. du personnel du S.I.C.T.O.M. une subvention de 2.500,00 €.

Après en avoir délibéré, dans l'intérêt général de la collectivité, le Comité Syndical décide, à l'unanimité moins quatre abstentions, d'allouer au Syndicat C.G.T. du personnel du S.I.C.T.O.M. une subvention de 2.500,00 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 12/02/2026

Présents : 82

Votants : 97

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Étaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAugUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëticia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoît (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Étaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

FEVRIER 2026/N° 8

**OBJET** : Convention de groupement de commandes portée par le VALTOM pour la collecte et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques – Années 2027-2030

Vu la délibération n° 2022.1346 du 11 Janvier 2022 prise par le VALTOM validant la convention de groupement de commandes proposée aux collectivités adhérentes pour un achat mutualisé de prestations de services pour la collecte, la valorisation et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques (DDS),

Vu la délibération n° D22\_02\_10 du 18 Février 2022 prise par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE validant le principe et la participation au Groupement de commandes mentionné ci-dessus.

Considérant que cette convention et le marché dédié à cette mutualisation prennent fin de façon concomitante au 31 Décembre 2026.

Afin de bénéficier d'une économie d'échelle et d'optimisation des coûts, le VALTOM propose, aux collectivités adhérentes qui le souhaitent, de renouveler ce groupement de commandes mutualisées de prestations de services pour la collecte, la valorisation et le traitement des Déchets Diffus Spécifiques, pour la période 2027-2030.

La gestion des DDS collectés en déchèterie comprend différentes prestations :

- La mise à disposition de contenants homologués pour chaque catégorie de déchets dangereux, dûment étiquetés, pour la pré-collecte des déchets en déchèterie,
- La collecte de ces déchets, conformément à la réglementation ADR (« Accord for Dangerous goods by Road » c'est à dire « Accord pour le transport des marchandises dangereuses par la route ») et l'arrêté Transport des Matières Dangereuses,
- Le traitement/valorisation de chaque catégorie de déchets dangereux dans des installations autorisées,
- La traçabilité des prestations, de l'enlèvement du contenant en déchèterie à l'élimination / valorisation finale du déchet avec Trackdéchét,
- La caractérisation du flux DDS.

Le Président propose au Comité Syndical de renouveler le groupement de commandes dont le VALTOM sera le coordonnateur. Une Convention constitutive de ce groupement de commandes sera établie pour définir les règles de fonctionnement du groupement.

Cette mutualisation sera effectuée dans le cadre d'un nouveau marché, passé en procédure formalisée (Appel d'Offres) sous la forme d'un groupement de commandes conformément aux dispositions des articles L2113-6 à L2113-8 du Code de la commande publique.

Le marché débutera au 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de 12 mois et sera renouvelable au maximum 3 fois 1 an.

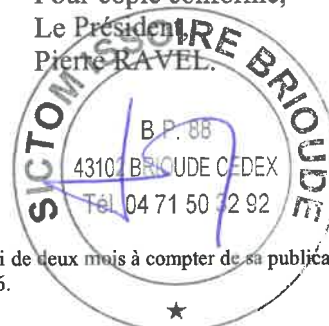
Son exécution et le paiement des prestations demandées seront assurés par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour son territoire.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité :

- De valider le principe et la participation au Groupement de commandes porté par le VALTOM pour la gestion des Déchets Diffus Spécifiques (DDS) sur le territoire du VALTOM,
- D'autoriser le Président à signer la Convention de groupement de commandes et tout document afférent.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,  
Le Président  
Pierre RAVEL.



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 12/02/2026

Présents : 82

Votants : 97

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAugUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

**OBJET** : Convention de groupement de commandes portée par le VALTOM pour la valorisation et le traitement des huiles usagées 2023-2026 – Avenant 1.

Vu la délibération n° 2022.15 du 11 Janvier 2022 prise par le VALTOM validant la convention de groupement de commandes proposée aux collectivités adhérentes pour un achat mutualisé de prestations de services concernant la gestion des huiles usagées du territoire,

Vu la délibération n° D22\_02\_09 du 18 Février 2022 prise par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE validant le principe et la participation au Groupement de commandes mentionné ci-dessus,

Considérant que cette convention et le marché dédié à la mutualisation prennent fin de façon concomitante au 31 Décembre 2026,

Vu que le VALTOM propose un avenant de prolongation pour une durée d'un an pour ce marché, soit jusqu'au 31 Décembre 2027.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical autorise le Président à signer l'avenant n° 1 à la convention de groupement de commandes pour la valorisation et le traitement des huiles usagées 2023-2026, prolongeant la convention jusqu'au 31 Décembre 2027.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL.



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 12/02/2026

Présents : 82

Votants : 97

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaients Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAugUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laétitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoît (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCŒUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaients Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

**OBJET** : Convention de groupement de commandes portée par le VALTOM pour l'entretien et le curage des réseaux et équipements hydrauliques 2023-2026 – Avenant 1.

Vu la délibération n° 2022.1411 du 4 Octobre 2022 prise par le VALTOM validant la convention de groupement de commandes proposée aux collectivités adhérentes pour un achat mutualisé de prestations de services concernant l'entretien et le curage des réseaux et des équipements d'assainissement des différentes installations présentes sur le territoire du VALTOM, à savoir les centres de transfert, les déchèteries ou toute autre installation appartenant aux différentes parties,

Vu la délibération n° D23\_02\_5 du 17 Février 2023 prise par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE approuvant la signature de cette même convention,

Considérant que cette convention et le marché dédié à cette mutualisation prennent fin de façon concomitante au 31 Décembre 2026,

Vu que le VALTOM propose un avenant de prolongation d'un an pour ce marché soit jusqu'au 31 Décembre 2027,

Après délibération et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical autorise à l'unanimité le Président à signer l'avenant n° 1 à la convention de groupement de commandes pour l'entretien et le curage des réseaux et équipements hydrauliques 2023-2026, prolongeant la convention jusqu'au 31 Décembre 2027.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159  
Présents : 82  
Votants : 97

Convocations transmises le : 12/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

### Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoît (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

### Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine.

FEVRIER 2026/N° 11

**OBJET** : Convention de groupement de commandes portée par le VALTOM pour les analyses réglementaires des rejets « effluents liquides » des installations – Années 2027-2030.

Vu la délibération n° 2022.1411 du 4 Octobre 2022 prise par le VALTOM validant la convention de groupement de commandes proposée aux collectivités adhérentes pour un achat mutualisé de prestations de services concernant les analyses réglementaires des rejets « effluents liquides » des installations présentes sur le territoire du VALTOM,

Vu la délibération n° D23\_02\_6 du 17 Février 2023 prise par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE approuvant la signature de cette même convention,

Considérant que cette convention et le marché dédié à cette mutualisation prennent fin de façon concomitante au 31 Décembre 2026,

Afin de bénéficier d'une économie d'échelle et d'optimisation des coûts, le VALTOM propose, aux collectivités adhérentes qui le souhaitent, de renouveler ce groupement de commandes mutualisées de prestations de services concernant les analyses réglementaires des rejets « effluents liquides », pour la période 2027 à 2030.

Les analyses concernent :

- Les eaux pluviales (eaux de ruissellement, sortie déboureur déshuileur),
- Le milieu récepteur des différentes installations présentes sur le territoire du VALTOM, telles que les centres de transfert, les déchèteries ou toute autre installation appartenant au VALTOM ou aux collectivités adhérentes.

Le Président propose au Comité Syndical de renouveler le groupement de commandes dont le VALTOM sera le coordonnateur. Une convention constitutive de ce groupement de commandes sera établie pour définir les règles de fonctionnement du groupement.

Cette mutualisation sera organisée dans le cadre d'un nouveau marché, passé en procédure formalisée (Appel d'Offres) sous la forme d'un groupement de commandes conformément aux dispositions des articles L 2113-6 et suivants du code de la commande publique.

Le marché débutera au 1<sup>er</sup> Janvier 2027, pour une durée de 12 mois et sera renouvelable au maximum 3 fois 1 an.

Son exécution et le paiement des prestations demandées seront assurés par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour son territoire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical autorise le Président :

- à signer la convention de groupement de commandes relative aux analyses réglementaires des rejets « effluents liquides »,
- à passer commande et à signer tout acte nécessaire au règlement des prestations demandées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVOIR



**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159  
Présents : 82  
Votants : 97

Convocations transmises le : 12/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

**Etaient Présents pour les Communautés de Communes :**

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoît (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES),

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

**Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :**

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES),

**Secrétaire** : Madame FROMAGE Catherine

**OBJET** : Fourniture et Pose Pneumatiques – Année 2026-2027.

Le Président rappelle que le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE possède un parc de camions et véhicules de liaisons important qui nécessite le remplacement périodique des pneumatiques.

Il est nécessaire de lancer une consultation annuelle pour cette fourniture.

Il propose au Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE de :

- Donner son accord pour l'acquisition et la pose de pneumatiques pour le parc des véhicules du Syndicat,

- Dit que le montant estimatif du marché sera compris entre 110.000,00 € H.T. et 216.000,00 € H.T.,

- Dit que le Marché sera un Marché à Procédure Adaptée, inférieur à 216.000,00 € H.T. relevant d'un Accord-Cadre mono attributaire, à bons de commande,

- Dit qu'une publication sera faite au Journal le B.O.A.M.P.,

- Dit que ces fournitures seront financées sur fonds propres, prélevées au Budget de Fonctionnement du Syndicat,

- Dit que le Marché aura une durée d'un an à compter de sa notification,

Après délibération et à l'unanimité de ses membres présents, le Comité Syndical, dans l'intérêt général de la Collectivité, autorise le Président à faire toutes les démarches, à signer le Marché et toutes les pièces nécessaires au déroulement de la procédure.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 27 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 159  
Présents : 82  
Votants : 97

Convocations transmises le : 12/02/2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 Février à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), BONJEAN Gérard (AZERAT), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), CAILLAUD Christophe (VEZEZOUX).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CHALIMBAUD Jacqueline (BEAUMONT), GIBELIN Pascal (BLESLE), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), BON Patrice (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoît (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), BOMPARD Roland (CERZAT), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), FRIARD Jacques (PINOLS), DEPIEDS Louise (SAINT CIRGUES), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), BOYER Justine (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), VERDIER COURTINE Sylvie (MAZOIRES), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), BAYARD Eric (PARENTIGNAT), ORLANDO Sébastien (PERRIER), BARBECOT Stéphanie (PESLIERES), KAMMER Laurent (SAINT BABEL), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), FONTANE Jocelyne (SAINT JEAN EN VAL), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), LIVET Bertrand (USSON), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : BAYOL Jean-Pierre (LAPS), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

**AUZON COMMUNAUTE** : MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), BUMB Aloïs (CHILHAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), OLLE Alain (CHALUS), JACQUET Marie-Laure (CHARBONNIER LES MINES), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), CATTIAUT Johan (VICHEL) - **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : GRANGIER Régis (SALLEDES).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

**OBJET** : Fourniture de bacs roulants pour la collecte des déchets ménagers.

Le Président rappelle à l'Assemblée que le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE doit renouveler régulièrement les bacs de collecte sur l'ensemble des Communes membres du Syndicat mais aussi équiper les nouvelles constructions.

Des acquisitions en bacs sont donc nécessaires tout au long de l'année.

Il propose au Comité Syndical :

- D'acquérir les bacs nécessaires au renouvellement des matériels dégradés ou disparus et à l'équipement des nouvelles constructions.
- De budgétiser la dépense en investissement au Budget Primitif.
- Dit que le montant estimatif annuel du marché sera d'un minimum de 70.000,00 € H.T. et d'un maximum de 260.000,00 € H.T.
- De lancer une consultation sous la forme d'un Appel d'Offres ouvert en procédure formalisée, dématérialisée, débouchant sur un marché à Bons de Commande pour acquérir ces équipements.
- Qu'une publication soit faite dans les Journaux officiels du BOAMP et du JOUE.
- Que la durée du marché soit de 1 an renouvelable trois fois, pour une durée maximum de 4 ans.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical autorise le Président à lancer le marché et à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de la procédure.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL.

